

L'Ouest avait remué après le 18 brumaire, et plusieurs chefs y avaient repris les armes. Le sage Hédouville, lieutenant et successeur de Hoche, laissa la place à Brune, qui prit des mesures énergiques, battit et dispersa les chouans, gagna quelques-uns de leurs chefs et leur fit signer une suspension d'armes.

Bernadotte, (futur roi de Suède) après Brune, n'eut qu'à continuer son œuvre. Le 21 mai 1802, beaucoup de soldats de l'armée de l'ouest furent renvoyés et les régiments réduits à leurs cadres. Mais c'est en Bretagne que fut rassemblée l'armée destinée à l'expédition de Saint-Domingue, de sorte qu'il resta dans la main de Bernadotte des forces encore importantes. Bernadotte possédait, comme Bonaparte, l'art de s'attacher les officiers et de flatter les soldats ; grand, les yeux vifs, le nez busqué avec de petits favoris noirs et des cheveux longs, épars sur le collet, il était de belle mine et de façons séduisantes.

L'armée dans l'Ouest s'aigrissait chaque jour davantage. Elle était en proie à un mécontentement profond qui coïncidait avec l'opposition des généraux et l'arrestation de quelques-uns. Bernadotte, s'en avisa, sans s'y mêler, suivant son habitude. On résolut de provoquer un mouvement militaire qui s'étendrait aux autres garnisons. On rédigea deux placards destinés à soulever les troupes. Ces placards étaient envoyés de Rennes, sous forme de paquets cachetés, aux généraux, aux conseils d'administration, aux commandants d'armes de chaque division militaire.

Une conspiration où il entre tant de petits papiers est à moitié perdue d'avance. Il arriva ce qu'il fallait attendre. Plusieurs de ces paquets furent saisis à la poste, de Dinan, de Vannes, de Saint-Malo.

Le préfet Mounier écrivait le 11 prairial an X, au ministre de la police générale (Fouché)

« Le général Delaborde, chef de la division, m'a dénoncé hier le complot le plus dangereux. Il m'a déclaré qu'un ballot rempli d'infâmes libelles contre le Premier Consul avait été envoyé par la diligence de Rennes au citoyen Gauthier, chef de la 38e demi-brigade, en garnison à Vannes.

Mounier informe le ministre des perquisitions qu'il a faites pour découvrir auteurs et imprimeurs, et annonce qu'il a pris les mesures les plus urgentes, etc... :« Ces libelles, dit-il, en terminant, sont dans le sens le plus ultra-révolutionnaire, et parmi les reproches qu'on y fait au Premier Consul se trouve celui de favoriser les prêtres et les émigrés. On y exhorte les troupes à combattre les tyrans pour rétablir une parfaite égalité. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait des manœuvres sans nombre pour égarer les soldats.

On arrêta l'imprimeur *Chausseblanche*, 44 ans ; le pauvre diable, qui avait femme et enfants, avoua tout. Il déclara que c'était le lieutenant Bertrand qui lui avait apporté le texte des libelles, et que le général Bernadotte était à la tête du complot, etc. On arrêta le général Simon, le lieutenant Bertrand, le capitaine Rapatuel.

Le général Simon (Édouard-François, 32 ans) fut reconnu comme l'auteur des libelles, et placé en surveillance à Vitry-sur-Marne, où il était encore en 1809.

Bertrand, 40 ans, sous-lieutenant au 82e, ancien vaguemestre à l'armée de l'Ouest, déclara d'abord s'être borné à expédier les paquets ; puis, avoua qu'il avait rédigé l'Adresse aux armées. Il fut envoyé au Temple, puis à l'île d'Oléron.

Rapatel (Augustin), capitaine au 16<sup>e</sup> dragons, était en congé à Paris. Il fut destitué, envoyé au Temple puis en surveillance à Nantes. Replacé plus tard, il passa au service de la Russie, et nous le retrouverons, en 1813, dans l'état-major de l'empereur Alexandre.

On arrêta, en outre, à Versailles, le capitaine Fourcart et le lieutenant Marbot. Fourcart fut arrêté ; le cas de Marbot fut bien bizarre. Tandis qu'on travaillait pour lui à Rennes, Bernadotte s'était rendu à Paris. Avec son habileté ordinaire, il avait persuadé à Simon et aux autres qu'il lui était indispensable d'être à Paris (tout en s'assurant les bénéfices de l'affaire, il en esquivait les risques).

Son aide-de-camp Marbot, était parti pour le rejoindre, laissant à Rennes sa voiture que Simon, à l'insu de son domestique, bourra de libelles.

La voiture, saisie à Versailles et fouillée, Marbot, à sa grande surprise, fut arrêté comme complice. Sa mère courut chez Bernadotte pour le prier d'intervenir. Bernadotte promit, ne fit rien, et partit pour Plombières. Mme Marbot, aidée de Defermon et des généraux Lefebvre et Mortier, amis de son mari, parvint à faire délivrer son fils après un mois de détention. Defermon, outré de la conduite de Bernadotte, ne put se tenir d'en parler au Premier Consul : « Je le reconnais bien là ! » s'écria Bonaparte. C'en était fait du complot.

« A quoi tiennent les destinées des empires écrit plaisamment Marbot. Le colonel Pinoteau, homme ferme et déterminé, devait donner le signal que son régiment, le 82e, déjà rangé en bataille sur la place, attendait avec impatience ; mais Pinoteau, de concert avec Fourcart, avait employé toute la matinée à préparer des envois de proclamations, et, dans sa préoccupation, il avait oublié de se raser.

Midi sonne. Le colonel Pinoteau, prêt à se rendre à la parade, s'aperçoit que sa barbe n'est pas faite et se hâte de la couper. Mais pendant qu'il procède à cette opération, le général Wirion, escorté d'un grand nombre d'officiers de gendarmerie, entre précipitamment dans sa chambre, fait saisir son épée, et, lui déclarant qu'il est prisonnier, le fait conduire à la tour, où était déjà le général Simon. »

Le 82e fut remplacé par le 30e de ligne, et le 79e lui-même partit, quelques semaines après, pour Carcassonne. Ainsi se termina cette affaire. Si elle fut promptement apaisée, grâce à la sagacité et à la modération de Meunier, en revanche, elle faisait beaucoup moins d'honneur à Bernadotte. On a vu comment il avait abandonné ses amis. En dépit de ses précautions, sa culpabilité ne faisait pas de doute.

Le Premier Consul, dit le colonel Gourgaud, avait plus de preuves qu'il n'en fallait pour mettre Bernadotte en jugement. Il eut la bonté de céder aux instances de Joseph et de sa femme ; il oublia tout. Bernadotte n'oublia rien. Joseph était, en effet, le beau-frère de Bernadotte, et, suivant le mot de Thibaudeau : « il passait sa vie à négocier des raccommodements ». Cette parenté a protégé Bernadotte à plusieurs reprises, en 1802, en 1806, en 1807.